

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



ANAO-SUP

**Rapport d'évaluation externe du programme de licence en
droit économique et des affaires de l'Institut supérieur de
Gestion Saint Michel (ISG St Michel) de l'Université
Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)**

Equipe d'évaluation

- Président : M. Papa SY, Maître de conférences titulaire, UGB
- Membres : M. Khalifa Ababacar Kane, Maître de conférences titulaire, UZG
M. El hadji Alioune Diop, Professionnel

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Juin 2026

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts du programme	11
6. Points faibles du programme	12
7. Appréciations générales du programme	12
8. Recommandations à l'Établissement	12
9. Proposition de décision	13

Introduction

L'Institut supérieur de Gestion Saint Michel de l'Université Catholique de l'Ouest Africain ((ISG St Michel / UCAO) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation de son programme de licence en droit économique et des affaires en vue de son accréditation. Il s'agit d'un renouvellement puisque ledit programme a déjà fait l'objet d'une première accréditation en 2016.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée de M. Papa SY, Président, M. Khalifa Ababacar Kane et M. El hadji Alioune Diop, membres.

Cette équipe d'experts a effectué une visite de terrain, dans les locaux de l'ISG St Michel/UCAO, le vendredi 12 juin 2026 de 08h 30 à 16 h.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ – Sup.

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

Fondé depuis 2005, l'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel (ISG Saint Michel) est un établissement privé d'enseignement supérieur affilié à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest – Unité Universitaire de Ziguinchor (UCAO/UUZ). Cette dernière est membre du réseau de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un réseau universitaire qui regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur implantés dans tous les pays de la Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAO).

Le programme de licence en droit économique et des affaires propose, sur trois années, des enseignements théoriques et pratiques relatifs aux activités économiques et des affaires. Il poursuit comme objectif général, la formation « de cadres de haut niveau aptes à détecter les problèmes de l'entreprise et de proposer des solutions juridiques idoines pour y remédier ».

Le présent rapport porte sur l'évaluation de la Licence de droit économique et des affaires de l'ISG St Michel/UCAO.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est, dans son ensemble, assez bien rédigé. Il répond globalement, aux différentes exigences du référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-Sup. Le rapport est accompagné d'annexes constituées principalement d'éléments probants qui étayent les informations et affirmations qui y sont contenues. (CV des enseignants du programme, syllabi de cours, procès-verbaux de délibérations des examens ...).

3. Description de la visite sur le terrain

La visite des locaux a été effectuée avec Madame Alice Line B. Ndione responsable de la CIAQ. Elle a démarré à 14h 30 et s'est terminée à 15heures. Les locaux suivants ont été visités :

- les salles de cours (grandes salles pour les cours magistraux et petites salles pour les travaux dirigés) ;
- les locaux administratifs ;
- la bibliothèque centrale.

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite des locaux a débuté à 14 h 30 et s'est achevée à 15 h 00. L'équipe d'expert a été accompagnée par les responsables du programme, notamment Madame Alice Line B. Ndione, responsable de la CIAQ. La visite a été bien organisée et s'est déroulée dans de bonnes conditions.

3.2 Appréciation de la visite

Les locaux sont en nombre suffisant et en bon état de fonctionnement. Ils permettent d'accueillir, dans de bonnes conditions, les activités pédagogiques prévues dans le programme.

Cependant, la bibliothèque, bien que spacieuse et offrant un environnement de travail adéquat aux étudiants, ne dispose pas d'un nombre suffisant d'ouvrages spécialisés en droit, de manière générale et en droit économique et des affaires, en particulier.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
<i>Standard 1.01. Le programme de formation est régulièrement dispensé</i>
Le programme de la Licence en droit économique et des affaires est régulièrement dispensé depuis 2011 et a déjà fait l'objet d'une accréditation par l'ANAQ sup en 2016. Les maquettes de la formation et les statistiques des différentes promotions confirment cet état de fait. Les discussions que l'équipe d'experts a eues avec les étudiants du programme ont également permis de vérifier la régularité dudit programme. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 1.02. Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.</i>
La mission principale de l'UCAO est de « participer à la diffusion du savoir dans le respect des traditions universitaires au profit de la communauté. Il tend à créer les conditions qui favorisent la culture du mérite et de l'excellence, dans le respect de toutes les spécificités dans un environnement marqué par une gestion vertueuse ». La licence en droit économique et des affaires entre en droite ligne de cet objectif puisqu'il vise « à former des cadres de haut niveau aptes à détecter les problèmes de l'entreprise et de proposer des solutions juridiques idoines. ». Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme d'études entretient des liens étroits avec le monde professionnel et socio-économique. Il existe des partenariats (le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique) (3FPT ex FONDEF) et l'ONFP. Par ailleurs, il existe un démembrement dédié à l'« insertion professionnelle » pour accompagner les étudiants dans la recherche de stages et d'emplois. De manière, plus concrète, le programme intègre des cas pratiques pour familiariser les étudiants avec les besoins du monde professionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminées par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'ISG St Michel/UCAO a établi des structures de gouvernance administrative et pédagogique dotées de règles et de procédures visant à assurer et à améliorer la qualité des activités de formation et d'enseignement. Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont définis et communiqués à toutes les parties concernées. Il existe aussi une cellule interne d'assurance qualité depuis 2010.

Cependant, il est possible d'améliorer le processus organisationnel interne, en définissant clairement les responsabilités entre le service chargé de la scolarité et celui des finances, notamment.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Certains enseignants avec qui l'équipe d'expert a eu à discuter ont pris part de façon active au processus ayant conduit à l'élaboration et à la révision de la maquette du programme.

En ce qui concerne les étudiants, il existe à l'ISG St Michel/UCAO un mécanisme qui permet de recueillir leur avis sur les enseignements reçus. Il s'agit de l'évaluation des enseignements avec

des fiches remis aux étudiants à la fin de chaque cours. Ces fiches sont collectées et traitées par l'administration de l'école qui en tire les conséquences dans le souci d'améliorer la qualité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Il existe un dispositif destiné à assurer la qualité du programme en tenant compte des recommandations issues des audits de programmes effectués par l'ANAQ-Sup et de celles du conseil scientifique de l'ISG St Michel/UCAO.

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

L'ISG St Michel/UCAO tient souvent des réaménagements ou des révisions des maquettes pour remédier aux manquements, ou pour les adapter à l'évolution des connaissances.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La structure du programme est conforme au format LMD, adoptant une approche semestrialisée des enseignements. Chaque semestre comprend 600 heures, équivalentes à 30 crédits, réparties entre les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et le travail personnel de l'étudiant (TPE).

Cependant, la maquette du programme manque de cohérence et gagnerait à être réaménagée pour plus de cohérence. Par ailleurs, les intitulés restent vagues et ne permettent pas une meilleure lisibilité d'une maquette de droit. Il a été noté aussi, l'absence de travaux dirigés (droit des personnes) mais également d'une discipline fondamentale pour la formation du juriste d'affaires comme le droit du numérique. Enfin, certaines disciplines comme le droit judiciaire privé peuvent être déplacé en Licence 3.

Il existe certes des syllabii de cours mais certains sont trop sommaires et ne contiennent pas les divers éléments nécessaires pour permettre à l'étudiant de disposer de toutes les informations utiles

relatives à la matière en dispensée. Une harmonisation est donc nécessaire avec un modèle que devra élaborer l'école et mis à la disposition des enseignants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

L'ISG St Michel/UCAO organise son programme d'études en deux phases distinctes : les quatre premiers semestres couvrent un tronc commun en droit public et privé, tandis que le parcours de spécialisation en droit économique et des affaires débute au semestre 5. Les disciplines fondamentales du droit des affaires sont enseignées aux apprenants.

La méthode d'enseignement comprend des cours magistraux, des travaux dirigés en présentiel et le Travail Personnel de l'Etudiant (TPE). Il existe une assez bonne répartition du volume horaire global entre ces différentes méthodes d'apprentissage.

L'université fait aussi intervenir des professionnels pour dispenser certains enseignements aux apprenants et partager avec eux leurs expériences professionnelles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont prévues par le règlement intérieur de l'école et la charte des examens. Ces deux documents sont mis à la disposition de chaque apprenant au début de l'année académique. Conformément aux règles établies dans le cadre du système LMD, l'étudiant doit totaliser les 180 crédits en vue d'obtenir son diplôme de licence.

La compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (UE) est également possible.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme maintient un taux satisfaisant de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'équipe d'experts a eu des entretiens avec des Personnels Enseignants et de Recherche (PER). Ces derniers sont scientifiquement et techniquement compétents et les étudiants rencontrés ont exprimé leur satisfaction par rapport aux enseignements qui leur sont dispensés. Par ailleurs, Il est noté l'existence un nombre important de personnel enseignant permanent à l'ISG St Michel/UCAO.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le programme est élaboré conformément aux principes du LMD, avec une maquette et des emplois du temps détaillant la répartition des volumes horaires.

Par ailleurs, les enseignants permanents en thèse de doctorat bénéficient d'un aménagement du temps leur permettant ainsi de progresser dans leurs recherches.

APPRECIATION GLOBALE SUR LE STANDARD : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

La mobilité du PER bien que prévue par les textes de l'UCAO et matérialisée par des conventions des partenariats avec des universités publiques, n'est toutefois pas effective

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
<i>Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées</i>
Les conditions d'admission au programme sont publiées et sont accessibles au public. En effet, Ces dernières sont communiquées aux futurs étudiants par différents canaux : documents de présentation du programme, affiches, kakémonos, site web, etc. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</i>
Aucune pratique discriminatoire liée au genre n'a été identifiée. Le principe d'égalité des chances entre hommes et femmes est donc respecté au sein du programme. La représentation féminine y est majoritaire, avec 65% de femmes contre seulement 35% d'hommes. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.</i>
Le taux d'encadrement est satisfaisant. Les cours magistraux sont, pour leur grande majorité, dispensés par des docteurs en droit qui sont des enseignants permanents de l'ISG St Michel/UCAO. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinaire des acquis.</i>
Il n'a pas été relevé dans le dispositif organisationnel des études des dispositions particulières qui favorisent les échanges entre institutions et permettant par conséquent la mobilité des apprenants. Toutefois, il est noté dans le rapport d'autoévaluation l'existence d'accords de partenariat avec d'autres institutions qui devraient être exploités pour la mise en œuvre effective de cette mobilité. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
<i>Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.</i>
Il existe un mécanisme d'aide aux étudiants pour faciliter l'obtention de stage ou leur insertion dans le milieu du travail. Ce mécanisme est continué par un service à la communauté et d'aide à l'insertion professionnelle ainsi qu'un centre d'incubation dont la mission consiste à aider les étudiants porteurs de projets à les réaliser.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux
--

<i>Standard 6.01. Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.</i>
--

Le programme bénéficie d'infrastructures pédagogiques, administratives et sportives en nombre suffisant et de bonne qualité. L'ISG St Michel/UCAO dispose de salles de cours magistraux et de travaux dirigés spacieuses et bien équipées ainsi qu'un terrain de basketball pouvant accueillir diverses activités sportives et récréatives destinées aux étudiants.

Par ailleurs, l'institut offre un cadre de vie agréable bien aménagé comprenant des espaces de détente et de restauration favorisant l'épanouissement des apprenants.

La bibliothèque centrale met à la disposition des Personnels Enseignants et de Recherches (PER) et des étudiants une importante documentation numérique avec plusieurs codes d'accès aux plateformes *Cyberlibris* et *Cairn.info*.

En outre, les étudiants bénéficient d'un accès internet via de nombreux points d'accès wifi répartis sur le campus.

En ce qui concerne les ressources financières, elles sont constituées essentiellement par les frais de scolarité des apprenants. Elles sont suffisantes et permettent au programme de réaliser ses objectifs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Les points forts du programme sont relatifs aux aspects suivants :

- Satisfaction des étudiants dans le déroulement du programme
- Personnel Enseignant et de Recherche (PER) permanent
- Bonne coordination pédagogique entre responsables pédagogiques et Personnel Administratif et de Service (PATS) chargé des examens
- Niveau de recrutement satisfaisant avec des docteurs en droit chargés des cours magistraux
- Forte adhésion du personnel administratif au programme
- Existence d'un mécanisme performant d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI) pour tous les PATS
- Régime d'assurance maladie pour les PATS
- Salles de cours magistraux et de travaux dirigés de qualité

6. Points faibles du programme

Les points faibles du programme concernent les aspects ci-après :

- Démarrage tardif des Travaux Dirigés
- Nombre d'étudiants trop élevé dans les groupes de TD
- Syllabii de cours sommaires et non harmonisés
- Bibliothèque insuffisamment dotée en ouvrages spécialisés en droit économique et des affaires
- Inexistence de cadres associatifs pour les étudiants

7. Appréciations générales du programme

L'offre de formation présentée est très ambitieuse et est mise en œuvre sous la responsabilité d'un personnel composé d'universitaires et de professionnels évoluant dans le domaine du droit économique et des affaires.

D'un point de vue formel, la maquette est cohérente et est assez bien structurée. Au fond, les enseignements qui y sont contenu permettent aux étudiants d'acquérir les fondamentaux en droit, de manière générale et en droit privé, en particulier. Elle contient également les différentes disciplines relevant du droit économique et des affaires, objet du programme évalué.

Cependant, il est nécessaire d'y apporter certains ajustements en y intégrant des enseignements comme le droit du numérique qui permettrait aux étudiants d'acquérir des compétences en transactions électroniques, cybercriminalité, notamment.

8. Recommandations à l'Établissement

L'équipe d'experts recommande à l'établissement de :

- Démarrer à temps les travaux dirigés (deux semaines après le début des cours magistraux)
- Mieux structurer les groupes de TD (maximum 25 à 30 étudiants par groupe)
- Harmoniser les syllabii de cours en mettant à la disposition des enseignants un modèle
- Accompagner les étudiants dans la mise en place de cadres d'échanges scientifiques comme un club OHADA

- Intégrer dans la maquette le cours de droit du numérique
- Accompagner les PATS dans la mise place de leur coopérative d'habitat

9. Proposition de décision

Accréditation recommandée